

Digne-les-Bains, le 6 mars 2018

Passage de la 76 ème édition de la course cycliste « PARIS-NICE » dans les Alpes-de-Haute-Provence 5 ème et 6ème étape – jeudi 8 et vendredi 9 mars 2018

A l'occasion de la 76<sup>ème</sup> édition de l'épreuve cycliste Paris-Nice, le département des Alpes-de-Haute-Provence accueillera les 5ème (Salon-de-Provence/Sisteron) et 6ème étapes (Sisteron/Vence).

La course se déroulera sous forme de bulle privatisée : les routes seront fermées à toute circulation 30 mn avant la course et rouvriront après le passage du dernier coureur

\*\*\*\*\*\*

## 5ème ETAPE PARIS-NICE, JEUDI 8 MARS 2018 : Arrivée SISTERON

### **RESTRICTIONS DE CIRCULATION de 14h50 à 17h45**

Coupures du réseau routier départemental dans les deux sens de circulation de 14h50 à 17h45 pour environ 30 mn sur chaque secteur sur les routes départementales suivantes:

- RD 218 (secteur Revest du Bion)
- RD 18 (Col du Négron)
- RD 946 (vallée du Jabron)
- Carrefour RD946/RD53 (du Thor)

### Boucle d'arrivée dans la commune de SISTERON :

Fermeture totale des routes départementales de 16h10 à 17h45.

Carrefour du Thor (RD 946/RD53), RD 4085 (Sisteron) RD948 (accès vallée du Buech) RD 53 (Le Thor) RD 946 et RD 4085 et arrivée Sisteron.

Contact presse : 04 92 36 72 10

Courriel: pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr





## Restriction de circulation dans la commune de SISTERON :

Circulation interdite sur l'Avenue de la Libération entre le carrefour de la rue des Muriers et le carrefour avec la rue des Cordeliers de 7h00 à 20h00.

Deux déviations seront mises en places : par l'avenue Alsace Lorraine et l'avenue des Arcades et par la rue des Cordeliers, l'avenue du Gand, la rue Pasteur et l'avenue de la Durance

\*\*\*\*\*\*\*\*\*

# 6ème ETAPE PARIS-NICE, VENDREDI 9 MARS 2018: Départ SISTERON

## RESTRICTIONS DE CIRCULATION de 10h45 à 14h45

Coupures du réseau routier départemental dans les deux sens de circulation de 10h45 à 14h45 pour environ 30 mn sur chaque secteur sur les routes départementales suivantes:

- RD 4 (Sisteron/l'Escale) puis (contournement de Malijai)
- RD 12, RD8 et RD12 (de Malijai au Chaffaut/St-Jurson)
- RD 17 (Le Chaffaut/St-Jurson/Mézel)
- RD 907 (Mézel/Châteauredon)
- RD 955 (St-Julien-du-Verdon/Castellane)
- RD 4085 et RD 452 (Castellane/Peyroulles)

Coupures du réseau routier national dans les deux sens de circulation de 11h20 à 13h45 pour environ 30 mn sur chaque secteur sur les routes nationales suivantes:

RN85: (L'Escale carrefour RD 4/RN85 / Malijai giratoire RN85/RD4): circulation interdite à tout véhicule d'environ 30 minutes entre 11h20 et 12h05.

RN85: (Châteauredon, carrefour RD907/RN85 / Barrême, giratoire RN85/RD4085/RN202): circulation interdite à tout véhicule d'environ 30 minutes entre 12h00 et 13h15.

RN202: (Barrême, giratoire RN85/RD4085/RN202 / Saint- Julien-du Verdon, carrefour RN85/RD955): circulation interdite à tout véhicule d'environ 30 minutes entre 12h30 et 13h45.

> Contact presse : 04 92 36 72 10 Courriel: pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr





# **Restriction de circulation dans la commune de SISTERON :**

Circulation interdite de 6h00 à 14h00 : du croisement de l'avenue Jean Moulin avec l'avenue des Arcades et sur l'avenue des Arcades.

Circulation interrompue 20 à 30 mn sur l'itinéraire de la course entre 10h45 et 11h30 : avenue Alsace Lorraine, avenue des Plantiers, allée Bertin, avenue Jean Jaurès, avenue de la Libération, avenue Paul Arène, Cours Melchior Donnet.

#### MOBILISATION DES SERVICES DE L'ETAT

Les services de l'Etat (préfecture, sous-préfectures, gendarmerie et SDIS 04) sont pleinement mobilisés pour permettre au Paris-Nice de se dérouler dans les conditions optimales de sécurité pour tous.

En lien avec les collectivités concernées et les organisateurs, ils veilleront à la sécurité tant des spectateurs que des coureurs et s'efforceront de limiter au maximum la gêne que pourrait occasionner cette épreuve sportive.

# APPEL À LA VIGILANCE ET RECOMMANDATIONS

- Conformez-vous aux indications données par les services de gendarmerie ou par les jalonneurs mis en place par les organisateurs
- > Surveillez bien les enfants ; ne les laissez pas traverser ou aller sur la route
- Restez derrière les barrières de sécurité, lorsqu'il y en a
- Ecartez-vous le plus possible de la chaussée
- Tenez vos chiens en laisse et loin du bord de la route
- > Ne vous installez ni en sortie de virage (sans visibilité), ni dans les descentes des cols
- N'allez jamais au-devant des coureurs ; ne courrez pas à leurs côtés même pour les encourager
- > Après le passage de la course, respectez les consignes des forces de gendarmerie afin que la dispersion du public s'effectue dans les meilleures conditions et ne cherchez pas à emprunter une voie avant sa réouverture
- Respectez l'environnement ; ne jetez pas de détritus



